



---

Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE (dir.), *Des Filles de la Charité aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, quatre siècles de cornettes (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*

Paris, Honoré Champion, 2016, 529 p.

Chantal Verdeil

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/clio/15659>

ISSN : 1777-5299

**Éditeur**

Belin

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2018

ISSN : 1252-7017

**Référence électronique**

Chantal Verdeil, « Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE (dir.), *Des Filles de la Charité aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, quatre siècles de cornettes (xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 48 | 2018, mis en ligne le 01 février 2019, consulté le 13 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/15659>

---

Ce document a été généré automatiquement le 13 octobre 2019.

Tous droits réservés

---

# Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE (dir.), *Des Filles de la Charité aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, quatre siècles de cornettes (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*

Paris, Honoré Champion, 2016, 529 p.

Chantal Verdeil

---

## RÉFÉRENCE

Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE (dir.), *Des Filles de la Charité aux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, quatre siècles de cornettes (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2016, 529 p.

- 1 Les congrégations religieuses ont longtemps été réticentes à l'idée de communiquer leurs archives aux historiennes et aux historiens de profession. Depuis quelques temps cependant, des ouvertures se font jour, ce dont témoigne ce riche ouvrage, fruit de travaux fondés sur les volumineuses archives des filles de la Charité. Il faut saluer le courage de cette congrégation qui a largement ouvert ses fonds, dans une démarche, qui, comme le rappelle Matthieu Brejon de Lavergnée, n'était pas sans « risque » : risque de voir mis en cause des discours qui font intrinsèquement partie de son identité ou de voir l'historienne ou l'historien s'ériger en juge ou sombrer dans l'apologie. Rien de tel dans ce livre stimulant qui rassemble vingt-quatre contributions précédées d'une introduction de Matthieu Brejon de Lavergnée et suivies d'une conclusion de Claude Langlois. Il est divisé en trois parties et sept chapitres qui structurent un ensemble foisonnant. Comment pouvait-il en être autrement s'agissant d'une congrégation fondée au XVII<sup>e</sup> siècle qui a compté 45 000 sœurs à son apogée en 1965, répandues sur l'ensemble des continents, et dont l'action « multiforme [...] embrasse écoles, hôpitaux, mouvements de jeunesse, ambulances de guerre, centres sociaux, maisons de retraites,

services spécialisés auprès des handicapés ou des prisonniers, etc. » (p. 11) ? Le cahier de photographies central rend bien compte de cette diversité pour la période la plus contemporaine. Les clichés pris en Argentine, en Équateur, en région parisienne, en Italie, en Algérie ou encore au Japon présentent une « cantine de vieillards », une « visite aux chiffonniers », des écoles, une campagne de vaccination, la formation des infirmières. On y voit les sœurs coiffées de leur fameuse cornette aller à pied, sac au dos, en vélo ou en 2CV. Mais malheureusement, ces photographies ne sont ni exploitées ni commentées dans l'ouvrage.

- 2 La première partie, intitulée « Temps long et rupture d'une congrégation », entrelace l'histoire et la mémoire de la congrégation, autrement dit son histoire et ce que la congrégation en a retenu suivant les époques. Parmi les fondateurs qu'elle a successivement honorés, Vincent de Paul (1581-1660), Louise de Marillac (1591-1660), redécouverte à l'occasion de son procès en béatification au XIX<sup>e</sup> siècle, et Marguerite Naseau (1594-1633), la « vachère de Suresnes », considérée comme la première fille de la Charité, ou encore Monsieur Etienne (1801-1874) « refondateur » des deux organisations vincentiennes après la tourmente révolutionnaire. Seul le premier est aujourd'hui considéré comme véritable fondateur. Tous contribuent à définir le modèle de la congrégation, à la fois « clérical, féminin, populaire » (Matthieu Brejon de Lavergnée, p. 41) et... pourrait-on ajouter pour inclure Monsieur Étienne, impérial ou transnational.
- 3 La deuxième partie est celle des « jeux d'échelle ». Elle explore à travers trois chapitres, les « enracinements locaux » de la congrégation, son implantation « à l'échelle du monde », et enfin son rôle dans les « circulations transnationales ». La dernière partie s'intitule « Répertoires de la Charité » et se divise en deux chapitres : « Sauver les âmes », et « Le soin des corps ». S'il n'est pas possible de rendre compte ici de chaque contribution, l'ouvrage permet de dégager les grandes inflexions de son histoire à l'échelle du monde et d'en repérer quelques traits caractéristiques.
- 4 Née au XVII<sup>e</sup> siècle, la congrégation fait preuve d'un dynamisme inégal dans la période moderne : en France elle est peu implantée dans le diocèse de Rennes où elle est concurrencée par des organisations plus anciennes ou locales ; elle est plus présente en Champagne et Lorraine. Sa vitalité se manifeste dans les fondations hors du Royaume, comme celle de Verviers en Principauté de Liège, où les sœurs ouvrent dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle un asile pour les anciens ouvriers des manufactures lainières ; en 1652, elles répondent à l'appel de la reine Louise-Marie de Gonzague et s'installent en Pologne. Plus de cent ans plus tard, elles gagnent la Lituanie, où les grandes familles, comme les Plater à Kraslaw (Livonie polonaise) jouent un rôle déterminant dans leur implantation. Cet essor est à peine arrêté par les politiques anticléricales menées en France, ou (autre cas étudié) au Mexique. Sous la Révolution, la congrégation est interdite pendant une dizaine d'années (1792-1802), mais bien des sœurs continuent à travailler dans les hôpitaux où il est impossible de se passer de leurs services. Il en est de même au début du XX<sup>e</sup> siècle après le vote des lois anti congrégationnistes : à Toulouse, elles « résistent ». Dans les différents cas évoqués, l'hostilité politique n'entrave pas leur essor : en France, elles fondent 23 établissements entre 1795 et 1799 (Nord, Sud-Ouest et Languedoc). De la même manière, au Mexique, c'est dans un contexte politique pour le moins troublé (guerre avec les États-Unis de 1846-1848, lois « de Réformes » qui ordonnent la nationalisation des biens ecclésiastiques et l'interdiction des ordres religieux » - 1856-1859 -, guerre civile entre 1858 et 1861) que

la congrégation prend son essor : 41 maisons fondées entre 1844 et 1874. En Grande-Bretagne, l'essor doit être replacé dans le contexte du renouveau religieux marqué par le rétablissement des hiérarchies catholiques en Angleterre et en Écosse (respectivement en 1850 et 1878).

- 5 L'expansion du XIX<sup>e</sup> siècle est inséparable de la politique impériale française : la congrégation se fait missionnaire. À Constantinople, sa collaboration étroite avec le gouvernement français en fait un acteur majeur d'une « diplomatie humanitaire » loin d'être désintéressée. En Chine, les filles de la Charité tiennent un hôpital à l'intérieur de la concession française de Shanghai. Durant la guerre de 1937-1939, elles desservent cinq camps de réfugiés. En Algérie, où les sœurs ouvrent une première maison en 1842, elles s'adressent surtout aux Européens, mais le soin des malades les met en contact avec la population indigène. Les Filles de la Charité participent aussi, au XIX<sup>e</sup> siècle, à des échanges transnationaux, notamment sur les pratiques pédagogiques destinées à l'éducation des sourds.
- 6 Plusieurs articles sur la place des sœurs de la Charité dans l'organisation des secours aux populations populaires parisiennes au XIX<sup>e</sup> siècle permettent de réfléchir à la sécularisation qui, plus que les politiques anticléricales, aura raison des sœurs à cornette. En dépit des critiques dont elles font l'objet, les sœurs fournissent un personnel important aux bureaux de bienfaisance, comme le montre l'exemple de la paroisse Saint-Médard à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elles peuvent mobiliser leurs réseaux charitables et catholiques pour sauver des juifs. La bureaucratisation et la laïcisation de l'assistance publique et de la charité se révèlent ainsi des processus lents et parfois heurtés. En Algérie, c'est moins la politique de laïcisation du gouvernement que la professionnalisation des infirmières qui vient à bout de la présence des sœurs dans les hôpitaux où elles apparaissent comme une menace au déroulement des carrières du personnel laïque de plus en plus organisé et syndiqué.
- 7 D'autres thèmes communs émergent à la lecture des différentes contributions et pourraient faire l'objet d'une réflexion plus poussée : les relations que les sœurs entretiennent avec le clergé local, qui cherche parfois (c'est le cas en Champagne-Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle) à mieux les contrôler ; leur insertion dans un tissu confrérique ou associatif, les soutiens (les Dames de la Charité de Paris ou la noblesse polonaise) qu'elles reçoivent ou l'opposition (les pharmaciens parisiens) qu'elles suscitent parmi les laïcs ; les rapports de bonne entente, de concurrence ou de conflit qui les lient à d'autres congrégations, comme chez les « Sœurs de la Charité » de Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ces congrégations, on relèvera une grande absente : la congrégation de la mission n'est guère évoquée si ce n'est pour signaler qu'elle est à l'origine d'une fondation (Pologne, Constantinople). Quelles étaient les relations entre les sœurs et les lazaristes ? Quelles étaient plus généralement, leurs relations avec les hommes, religieux, clercs séculiers, laïcs ? Ces questions ne sont pas abordées, pas plus que les questions de genre. Les sœurs de la Charité sont pourtant des femmes et plusieurs auteu.e.s (Matthieu Brejon de Lavergnée, Sarah A. Curtis), versé.e.s dans ces problématiques.
- 8 La variété des contributions et la pluralité des problématiques rendent bien compte de la diversité des fonds conservés par la congrégation et de leur richesse pour qui s'intéresse à l'histoire religieuse bien évidemment mais aussi à l'histoire politique, diplomatique et sociale, en Europe comme sur les autres continents. Cet ouvrage sonne

donc comme un appel : gageons que les Filles de la Charité continueront d'accueillir les chercheurs et que ces derniers, encouragés par la qualité de ces premiers résultats, y poursuivront leurs travaux.

---

## AUTEURS

**CHANTAL VERDEIL**

INALCO - Institut universitaire de France